



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2897
9 février 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Gouvernement Macron-Attal, gouvernement du capital!



Manifestation des enseignants contre le gouvernement le 1^{er} février.

Agriculture

**Ruine des uns,
profit des autres**

Pages 4 et 5

Logement

**Familles
à la rue**

Page 11

Sénégal

**Le coup d'État
du président**

Page 16

Leur société

- Salaires : la "smicardisation" et ceux qui la fabriquent 3
- Attal et les jeunes : marche au pas et tais-toi ! 3
- Macron en Suède : caviar et missiles au menu 3
- Agriculteurs : la ruine des uns, les profits des autres 4
- Loi Egalim : force reste à la loi... du marché 4
- Agriculture : les grands groupes à l'assaut des terres 4
- Les normes en question : moins de règles ou plus d'exploitation ? 5
- Pesticides : les agriculteurs, premières victimes 5
- Suppression de l'ASS : la mise à l'écart annoncée 6
- Inflation : la fin n'est pas pour demain 6
- Loi immigration : la campagne xénophobe se poursuit 6
- Enseignement : des réformes contre les élèves 7
- Carte scolaire : un seul souci, économiser sur l'éducation 7
- Nanterre : coup de colère dans les collèges et écoles 7
- Mayotte : flambée xénophobe sur fond de crise sociale 10
- Logement : le cri d'alarme 11
- Personnes sans abri : la société avance à reculons 11
- Eau minérale : pas si transparente 11
- AESH - Perpignan : en colère et mobilisées ! 11

Dans le monde

- Moyen-Orient : les États-Unis, prêts pour l'escalade 8
- La présence militaire impérialiste 8
- Gaza : les Palestiniens toujours sous les bombes 9
- Turquie : l'inflation galope, les salaires ne suivent pas 9
- Italie : le gouvernement du côté des géoliers 10
- Union européenne : 50 milliards d'euros pour la guerre 10
- Sénégal : la démocratie selon Macky Sall 16
- Une vie toujours plus dure pour les pauvres 16
- États-Unis : Publicis, une sanction indolore 16

Dans les entreprises

- Société Générale - Paris 12
- SNCF - Ateliers du matériel 12
- Arquus 12
- Schneider Electric - Grenoble 13
- Airbus Helicopters Le Bourget 13
- Offres d'emploi non pourvues : mythe et réalité 13
- Nos lecteurs écrivent : chantiers ou maisons de fous 13
- Saunier-Duval et Airbus Nantes 14
- Solvay 14
- Kuehne + Nagel Verrières-en-Anjou 15

Ouvriers et paysans : pour que la lutte ne soit pas un éternel recommencement

En multipliant les barrages et les actions choc, les agriculteurs ont forcé le gouvernement à intervenir.

Il a fini par débloquer 400 millions en subventions et exonérations diverses et a promis de revenir sur certaines contraintes écologiques. Il menace de sanctions les industriels et la grande distribution qui abusent de leur position dominante et s'affiche opposé à la ratification du prochain traité de libre-échange négocié par l'Union européenne.

Ces promesses ont permis au syndicat majoritaire, la FNSEA, d'appeler à la suspension du mouvement. Mais si les barrages ont été levés, l'ambiance n'est pas au triomphalisme, tant les agriculteurs savent que, sur le fond, rien n'est réglé.

Ils savent que ce n'est pas en s'accrochant aux pesticides qu'ils assureront l'avenir et feront face au changement climatique. Quant aux 400 millions d'euros, s'ils sont véritablement accordés, ils finiront, comme toujours, dans les caisses des plus gros agriculteurs. Et si les industriels de l'agroalimentaire et la grande distribution relâchent un peu leur pression, cela ne durera qu'un temps.

La domination des gros sur les petits est un des aspects les plus révoltants du capitalisme. Et ce n'est pas parce que le gouvernement parle de « souveraineté » ou « d'exception française » que l'agriculture déroge à cette règle.

Si nombre d'agriculteurs ont du mal à se verser un smic, la filière est très lucrative pour les actionnaires de Lactalis et de Bigard. Elle rapporte gros aux semenciers et aux trusts de l'agrochimie, les Bayer et Cie. Elle fait prospérer les actionnaires de Danone, d'Unilever, des fabricants de matériel agricole, ainsi que les Leclerc, Carrefour et Auchan... Sans oublier les banques, qui profitent de l'endettement forcé des agriculteurs !

Les traités de libre-échange sont largement dénoncés. Mais qui les organise et en profite, sinon les importateurs de l'agroalimentaire et de la distribution et les gros exportateurs français, céréaliers, betteraviers ou viticulteurs ? Et si le gouvernement se pose en arbitre, il tranche toujours en leur faveur.

Aucun problème de fond ne sera résolu pour les petits exploitants agricoles, tant que régneront les lois du marché qui sont dans la nature du capitalisme. Et pourtant, dans leur écrasante majorité, les agriculteurs sont attachés à l'ordre capitaliste.

Les plus gros y trouvent leur intérêt. Les capitalistes de l'agriculture sont à l'image du président de la FNSEA, Arnaud Rousseau, qui est aussi dirigeant d'un groupe produisant les marques Lesieur et Puget. Ils sont de taille à participer à la fixation des prix sur le marché, à exporter leurs produits à l'autre bout du monde, et même à acheter et exploiter des terres dans les pays les plus pauvres. Dès que l'on parle subventions, ce sont eux qui en profitent le plus, ils encaissent d'ailleurs l'essentiel des aides de la PAC.

Quant aux petits agriculteurs, l'économie de marché et la concurrence les broient, mais ils ne voient leur avenir que dans cette économie. Ils défendent d'autant plus la propriété privée et la libre entreprise qu'ils ont peur de perdre la leur.

Il en va ainsi des nombreux artisans, commerçants ou travailleurs à leur compte, qui ont un pied dans le monde du travail et un autre dans celui du patronat. Ils sont pris dans mille contradictions. Ils dénoncent le poids de l'État, tout en lui demandant toujours plus d'aides. Ils

défendent le marché et la libre entreprise, mais ils veulent aussi des revenus garantis et des marchés encadrés.

C'est pourquoi la perspective de renverser le capitalisme pour en finir avec la loi du plus fort ne peut être portée que par les exploités qui n'ont que leur force de travail pour vivre, c'est-à-dire les travailleurs salariés. Ils sont les seuls à n'avoir aucun fil à la patte : ni petit commerce, ni petite entreprise, ni terre à capitaliser.

Ils ont, eux aussi, bien des raisons de se

battre et toute légitimité à le faire. Les agriculteurs peuvent affirmer avec fierté qu'ils nourrissent le pays. Mais, sans les ouvriers fabriquant tracteurs et moissonneuses, sans ceux des abattoirs, sans camionneurs et caissières, la nourriture n'arriverait pas dans nos assiettes. Les travailleurs de l'agroalimentaire, de l'énergie, de l'automobile, de la santé sont aussi indispensables à la société.

Eh bien, nous, travailleurs, nous devons aussi apprendre à nous organiser et lutter ! Non seulement pour défendre nos conditions d'existence, mais aussi et surtout pour offrir une autre perspective politique à la société : celle d'une organisation planifiée et rationnelle de la production agricole et industrielle pour satisfaire les besoins de tous, car les moyens de le faire existent.

Nathalie Arthaud



MATHEU PATTIER SIPA

Salaires : la "smicardisation" et ceux qui la fabriquent

Dans son discours du 30 janvier devant l'Assemblée nationale, Gabriel Attal a dénoncé « la smicardisation de la France » et promis d'y mettre un terme.

Il faut un sacré culot aux macronistes pour dénoncer une situation qu'ils ont eux-mêmes encouragée, après leurs prédécesseurs. Année après année, des millions de travailleurs sont rattrapés par le smic et doivent vivre avec ce salaire, aujourd'hui 1 398,69 euros net par mois. En 2023, 17,3 % des salariés étaient payés au smic en France, contre 12 % en 2021. La période de forte inflation a accéléré cet alignement des salaires sur le palier bas.

Le smic est le seul salaire dont le montant doit être revalorisé quand l'inflation officielle dépasse 2 %. Il l'a donc été plusieurs fois depuis trois ans. Par contre, l'augmentation de tous les autres salaires dépend du bon vouloir des patrons, ou plutôt du rapport de force entre salariés et employeurs. En l'absence d'une

augmentation générale de tous les salaires, des millions de salariés sont devenus smicards.

Les patrons rechignent d'autant plus à augmenter les salaires supérieurs au smic que les gouvernements successifs ont allégé les cotisations sociales patronales sur les salaires inférieurs à 1,6 fois son montant. Et ils les ont quasiment supprimées pour le smic, ce qui encourage les patrons à embaucher aux plus bas salaires.

Sans surprise, Attal ne prévoit pas d'imposer par la loi l'indexation automatique de tous les salaires sur l'inflation. Il a juste promis « d'agir pour que les branches professionnelles reviennent leurs grilles et remontent les premiers niveaux quand ils sont en dessous du smic ». Catherine Vautrin, la nouvelle ministre du

Travail, promet « de réaliser des contrôles ». Les patrons doivent trembler... de rire.

Vautrin envisage plus sérieusement deux autres pistes : réduire davantage les cotisations patronales sur les salaires supérieurs au smic, ce qui viendra vider un peu plus les caisses d'allocations familiales, de l'Assurance maladie ou du chômage ; ou baisser les impôts des salariés gagnant un peu plus que le smic. Une fois de plus, tous les moyens sont bons pour ne pas faire payer le patronat.

Vautrin a tenu à préciser que « le smic ne sera pas supprimé », ce qui signifie que l'hypothèse a été envisagée ! Certains commentateurs, exprimant les désirs du patronat, proposent de le régionaliser, autrement dit de baisser son montant dans certaines régions, sous prétexte que le coût de la vie y serait moindre que dans les grandes métropoles. Mais, à Paris comme dans la Creuse, on ne peut vivre



décemment avec moins de 2 000 euros net par mois. Tous les salaires devraient être non seulement indexés sur le coût de la vie mais massivement augmentés.

Le salaire de tous les travailleurs, au smic ou pas, ne représente qu'une infime fraction des richesses

qu'ils créent par leur travail. Tant que durera le salariat, il n'y a qu'une façon légitime d'augmenter les salaires : transférer aux travailleurs une partie bien plus grande des richesses créées, en réduisant les profits patronaux.

Xavier Lachau

Attal et les jeunes : marche au pas et tais-toi !

Attal a destiné une partie de son programme à la jeunesse, en développant le thème du « réarmement civique ».

Le Premier ministre n'a pas un instant envisagé de donner aux jeunes des moyens d'avenir. Il s'est exclusivement consacré à énoncer un arsenal de sanctions envers des jeunes délinquants ou simplement un peu hors des clous. Il a ainsi annoncé qu'il prévoyait de généraliser le service national universel (SNU) à la rentrée 2026, « pour permettre à tous les jeunes de faire nation », comprendre : marcher au pas cadencé.

Attal veut aussi réformer la justice pénale, qu'il juge trop favorable pour les mineurs délinquants : il prévoit ainsi pour eux la création de travaux d'intérêt éducatif dès l'âge de 13 ans, prenant modèle sur les travaux d'intérêt général (TIG) qui ne

peuvent être imposés qu'à partir de 16 ans. Mais il envisage en plus d'infliger des TIG aux parents « qui se sont soustraits à leurs obligations parentales » pour leurs enfants supposés délinquants. Seraient donc visées, entre autres, les mères célibataires qui, à cause de leurs horaires pour le ménage des bureaux par exemple, partent avant 6 heures du matin ou rentrent trop tard pour s'occuper des enfants comme elles le voudraient.

Le ministre a aussi répondu à tous les maux concernant l'école : port de l'uniforme qui pourrait être généralisé en 2026, plus d'éducation civique, des sanctions plus fermes dans les établissements... jusqu'à la régulation des téléphones portables.



En conclusion, il veut « faire respecter l'autorité partout, dans les classes, dans les familles, dans la rue ». Attal raisonne en bourgeois, qui estime que seuls les gosses de riches des beaux quartiers doivent avoir droit à l'enseignement, et pas les gamins des cités populaires, qu'il suppose mal élevés par leurs parents et qu'il assimile à des délinquants.

Marianne Lamiral

Macron en Suède : caviar et missiles au menu

Le voyage de Macron en Suède les 30 et 31 janvier a surtout fait parler de lui pour la réception au palais royal local et le caviar de Kalix Royal au menu. Mais cette visite, quelques jours après l'entrée de la Suède dans l'OTAN, visait surtout à signer un partenariat stratégique entre Paris et Stockholm.

Au-delà des commentaires diplomatiques, les ministres des Armées des deux pays ont signé une déclaration qui vise à renforcer les liens dans la production militaire, et notamment à « permettre à la Suède d'acquérir des systèmes français » dans le domaine

aérien et anti-aérien.

La présence de plusieurs industriels de l'armement dans la délégation était significative, ainsi que la signature d'un accord pour un nouveau système de missiles à moyenne portée entre le groupe suédois Saab, dont les missiles antichars auraient fait leur preuve en Ukraine, et le constructeur européen MBDA.

En parallèle des alliances militaires entre États qui se tissent, les marchands de canons peuvent compter sur l'appui de leurs politiciens nationaux pour négocier leur part du gâteau des budgets militaires.

Lucas Pizet

Fêtes régionales

Caen

Samedi 10 février de 15 heures à 22 h 30

Maison de quartier de la Folie-Couvrechef Place Domaine-Aubourg

Débat avec Pascal Le Manach à 17 h 30

Saint-Denis

Samedi 24 février de 16 heures à minuit

Salle de la Légion d'honneur 6, rue de la Légion d'honneur

Débat avec Jean-Pierre Mercier à 18 heures

Agriculteurs : la ruine des uns, les profits des autres



Agriculteurs en colère sur le péage de Saint-Quentin-Fallavier, en Isère.

Après que le Premier ministre Attal a annoncé, jeudi 1^{er} février, une série de nouvelles mesures pour répondre à la colère des agriculteurs, leurs deux principaux syndicats, la FNSEA et les Jeunes agriculteurs, ont appelé à la levée des barrages.

Attal a promis 400 millions d'euros pour financer des aides d'urgence au profit des éleveurs dont le cheptel a été touché par une épidémie, pour les agriculteurs bretons victimes de la tempête, pour soutenir les viticulteurs... Cette somme couvre aussi le coût de l'abandon de la hausse de la taxe sur le gazole non routier (GNR). Cela suffira-t-il pour assurer un répit aux agriculteurs aux abois ? Ce n'est même pas certain. Car, comme toujours, l'essentiel ira aux plus gros, et finira en dernier ressort dans les coffres des secteurs de l'industrie capitaliste impliqués dans l'agriculture ou dans les coffres des banques du fait des dettes paysannes. Ainsi, les petits agriculteurs mobilisés auront une fois de plus tiré les marrons du feu

pour d'autres.

Attal a aussi annoncé une loi sur la souveraineté alimentaire. Cette annonce est destinée à tenter de rassurer les petits agriculteurs confrontés à la concurrence qu'ils jugent déloyale de produits moins chers venus d'Ukraine, de pays d'Amérique latine ou de l'Union européenne. Mais cette « souveraineté » n'aura pas plus de réalité dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. Les plus petits des paysans ont du mal à suivre la course à la compétitivité imposée par le fonctionnement du capitalisme, que la concurrence soit étrangère ou française, et une partie sont menacés de disparaître. Par contre, d'autres, dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, peuvent prospérer car

ils sont en situation de force sur le marché, qu'il soit national ou international. Des céréaliers et des viticulteurs peuvent exporter avec profit leur production. Le groupe LDC, premier volailler en France, transforme et vend en Europe la production de 8300 éleveurs de volaille. Et ces capitalistes de l'agriculture peuvent eux aussi mener une « concurrence déloyale » quand ils perçoivent des subventions versées par l'État français et l'Union européenne.

Les petits agriculteurs ne peuvent se reposer sur l'espoir d'être protégés par l'État. Quand Attal et ses semblables discutent sur la souveraineté nationale, ils agitent un hochet pour masquer qu'ils se préoccupent exclusivement des intérêts des plus puissants des capitalistes. Au contraire, certains de ces petits agriculteurs s'en prennent aux grandes surfaces et dénoncent les profits qu'elles réalisent à leurs dépens ; d'autres ont bloqué des usines du groupe Lactalis, qui achète leur lait à un tarif qui ne leur permet pas de vivre. En menant de telles actions, les petits producteurs montrent que leurs véritables ennemis, ceux qui profitent de leur travail et les acculent à la ruine, sont bien de ce côté-là.

Boris Savin

Loi Egalim : force reste à la loi... du marché

Attal et son ministre de l'Économie, Le Maire, ont assuré qu'ils allaient faire respecter la loi Egalim, censée garantir un revenu correct aux agriculteurs.

Les lois Egalim ont été votées en 2018 et 2021, puis complétées en 2023. Egalim 1 a interdit aux supermarchés de faire moins de 10 % de marge sur l'alimentaire, en prétendant qu'ils n'auraient ainsi plus besoin de pressurer les producteurs ! Cette première loi n'ayant eu aucun effet sur le revenu des petits agriculteurs, Egalim 2 devait rééquilibrer les choses en obligeant les distributeurs à tenir compte de l'évolution du prix des matières premières agricoles. Cela les a surtout obligés à accepter les hausses réclamées par les industriels. Le troisième volet a ensuite étendu cette obligation aux marques de distributeur, limitant ainsi la concurrence subie par les grandes marques.

La bouffée d'oxygène espérée par les agriculteurs trop petits pour imposer leurs conditions n'est donc pas venue, d'autant que, pour contourner plus facilement les contraintes, les distributeurs se sont regroupés dans des centrales d'achat basées à l'étranger : Leclerc avec Eurelec, Carrefour avec Eureka, Système U avec Everest.

Le Maire a donné quelques jours aux industriels et aux distributeurs pour se mettre en conformité avec la loi. Il a promis d'organiser 150 contrôles cette année, une annonce dérisoire vu le nombre et la complexité des contrats. D'autant que la justice s'est toujours prononcée en faveur des groupes de la distribution qui s'étaient fait épingle.

Les lois prétendant protéger les revenus des petits agriculteurs se succèdent ainsi depuis des années sans inverser la tendance. D'après le dernier recensement de 2020, le nombre d'exploitations a encore baissé de 100 000 en dix ans (-26 %) : celles de moins de 50 hectares s'effondrent (-30 %), tandis que le nombre de celles de plus de 200 hectares augmente.

La seule loi qui s'applique inexorablement dans l'agriculture, comme dans le reste de la société, c'est celle du capitalisme, qui permet aux industriels, à la grande distribution et aux plus gros exploitants de soumettre les petits paysans à leur domination.

Sacha Kami

Le poids croissant des grands groupes capitalistes

Beaucoup d'agriculteurs travaillent déjà pour de grands groupes industriels et s'engagent à suivre des protocoles très précis sur l'emploi de produits phytosanitaires, etc. Mais le nombre de paysans travaillant leur propre terre continue à diminuer. Seules 35 % des terres cultivables appartiennent aux agriculteurs qui les travaillent. Depuis 2010 plus particulièrement, d'importants groupes industriels de l'agroalimentaire achètent de grandes quantités de terres pour contrôler directement la production des matières premières. Ils

viennent concurrencer les agriculteurs sur leur terrain, pouvant payer bien plus cher les terres qu'ils convoitent, disposant plus facilement de l'appui des banques et des pouvoirs publics même si, officiellement, l'État intervient contre la concentration des terres et est censé faciliter l'installation d'agriculteurs. Certains de ceux-ci, du fait des difficultés d'exploitation, louent même des terres à ces groupes.

Parmi ces grands groupes se trouvent le groupe Euricom positionné sur le marché du riz, de l'orge, du colza et du blé avec 1200 hectares

en France qui s'ajoutent aux terres qu'il possède ailleurs. Chanel et l'Oréal achètent des hectares pour cultiver les fleurs dont ils ont besoin.

Ces grands groupes emploient des ouvriers agricoles et recherchent des rendements importants qu'ils obtiennent en augmentant la quantité d'engrais et de produits phytosanitaires.

Ce mouvement de concentration des terres, qui prend une nouvelle ampleur, renforce ainsi la dépendance de l'agriculture vis-à-vis de grands groupes capitalistes.

Inès Rabah



SANDOR FEHERVARI

Les normes en question : moins de règles ou plus d'exploitation ?

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre Gabriel Attal a dénoncé les normes qui étrangeraient l'initiative privée. Il répondait bien sûr aux paysans en reprenant une de leurs revendications, mais ce discours anti-réglementation est une constante chez les patrons petits et grands, et pas seulement dans l'agriculture.

Les médias ont assuré le chœur en dissertant sur les normes les plus absurdes et les plus bureaucratiques, par exemple les quatorze règlements, contradictoires qui plus est, encadrant l'entretien des haies. Et d'affirmer avec Attal, la FNSEA et le Medef que, délivrées des contraintes étatiques, les entreprises, fermes, échoppes et ateliers pourraient créer miraculeusement profits, emplois, bonheur et harmonie sociale.

Mais pourquoi donc l'État de la bourgeoisie, bien

souvent sous la pression des luttes des travailleurs, a-t-il écrit, par exemple, une longue série de normes pour réglementer l'apprentissage, en encadrant les horaires, en définissant les tâches etc. ? Pourquoi les conventions collectives contiennent-elles des pages de détails sur les conditions de travail, les congés, les repos etc. ? Pourquoi existe-t-il des normes, bureaucratiques dit-on, réglementant l'usage des produits toxiques, la façon dont on fabrique le béton

ou les diplômes nécessaires pour ouvrir une pharmacie ? Parce que, sans un minimum de réglementation sous supervision de l'État, cette société de classe où prévaut la recherche du profit individuel se dévorerait elle-même en suivant sa pente naturelle.

Les patrons, poussés par l'appât du gain ou l'aiguillon de la concurrence, ce qui revient au même,

exploiteraient sans limite les salariés, comme ils l'ont fait dans les pays européens au début du capitalisme et comme ils le font encore dans bien des pays. Et c'est précisément parce que les employeurs font pression chaque jour et sur tous les aspects de la vie au travail que les textes des conventions collectives sont longs et détaillés. Ces détails ne sont pas l'expression d'un délire bureaucratique mais le reflet d'une situation où les travailleurs doivent résister pied à pied à la férocité patronale. Et bien souvent, seule la mobilisation des travailleurs concernés permet de les faire respecter, tant le patronat n'a de cesse de contourner ces règlements.

Des normes ont aussi été mises en place pour interdire aux charlatans de pratiquer une fausse

médecine, aux promoteurs de construire des bâtiments en papier mâché ou aux agriculteurs de mettre sur le marché des légumes pleins de pesticides. Ils le font pourtant car, dans la lutte de tous contre tous, ces comportements refont toujours surface lorsqu'il faut faire du profit ou périr. Et, alors que cette lutte devient plus âpre, les patrons, à commencer par les plus grands, reviennent à la charge contre les normes et les règlements qui, selon eux, entravent leur liberté. Lorsque ces gens-là disent "moins de normes", il faut entendre : plus d'exploitation, plus de vols, plus de tromperies, plus de profits. Et Attal obtempère à de telles demandes, quand il ne les devance pas.

Paul Galois

Pesticides : les agriculteurs, premières victimes

Parmi les mesures annoncées le 1^{er} février par Attal, figure la mise à l'arrêt du plan EcoPhyto contre les pesticides. La FNSEA, principal syndicat des agriculteurs, s'en félicite.

Ce plan, lancé en 2008 après le Grenelle de l'environnement, affichait l'ambition de diviser par deux l'usage des pesticides à l'horizon 2018. Bien que cette échéance ait été repoussée, Bayer, Syngenta et autres groupes capitalistes de l'agrochimie n'ont pas accepté de se soumettre et ils ont estimé plus profitable de jouer avec la santé de la population que d'investir dans la recherche de produits moins nocifs.

Une réédition de ce plan était annoncée pour fin janvier, avec 2030 comme horizon, et le gouvernement l'a stoppée sous la pression du mouvement des agriculteurs. Les groupes capitalistes qui produisent les pesticides n'ont pas besoin de faire des barrages routiers, leurs intérêts sont relayés notamment par les grands céréaliers, très influents dans la FNSEA. Ils demandent au gouvernement et à l'Union européenne d'autoriser à nouveau des

produits reconnus comme dangereux, l'œil rivé sur leur chiffre d'affaires et leurs exportations.

Ces revendications sont reprises par des milliers d'agriculteurs, alors qu'ils sont les premières victimes de l'épandage des pesticides. D'ailleurs, leur caisse de Sécurité sociale, la MSA, a commencé à reconnaître depuis 2020 certains cancers comme maladies professionnelles. Selon une commission parlementaire de décembre 2023, « le nombre de victimes potentielles pour lesquelles il y a une présomption forte de causalité entre la maladie et l'exposition est évalué de l'ordre de 10 000 personnes ».

Mais les agriculteurs qui vivent de leur travail subissent des pressions comparables à celles des travailleurs de l'industrie ou du bâtiment par exemple. Car comment refuser le risque d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail quand il faut bien

gagner sa vie ? Et les agriculteurs exploitants ont encore moins de moyens de prendre soin d'eux-mêmes que les salariés, car ils ont pour préoccupation la gestion et le développement de leur exploitation, dans le cadre d'un marché mondial où ils sont sous la coupe de sociétés de l'agroalimentaire ou de coopératives qu'ils ne contrôlent pas. Ces préoccupations de petits patrons les maintiennent, pour l'instant, dans l'orbite de la FNSEA, qui place la liberté d'entreprendre au-dessus de toute chose, alors qu'ils auraient tout intérêt à un bouleversement complet de cette logique.

La vraie question est de cesser de vendre pour un marché aveugle et de se donner les moyens de disposer des ressources de la planète en fonction des besoins de l'humanité, en n'utilisant que les pesticides nécessaires et aux effets vérifiés, sous le contrôle de la population, et en se préoccupant en premier lieu de leurs conséquences pour la santé et les milieux naturels.

Jean Sanday



RADIO FRANCE LAURENT BORDE

Lisez
Lutte
de classe,
revue de l'Union
communiste
internationaliste

Au sommaire du numéro
237 (février 2024) :

- Gaza : les Palestiniens face au terrorisme d'État israélien
- La loi Immigration, inspirée par l'extrême droite, contre tous les travailleurs
- Italie : l'an II du gouvernement Meloni
- Le capitalisme chinois face à ses contradictions et

face à l'impérialisme

- Des BRICS aux BRICS+ : une alliance de bric et de broc
- Afrique du Sud : en 2024, des élections sans enjeu pour la classe ouvrière
- Trois livres sur Lénine (1870-1924), mort il y a 100 ans

Prix : 3 euros. Envoi contre cinq timbres.



Suppression de l'ASS : la misère annoncée

Parmi les mesures annoncées le 30 janvier par le nouveau Premier ministre, Gabriel Attal, lors de son discours de politique générale, figure la suppression de l'allocation spécifique de solidarité, l'ASS, destinée aux chômeurs ayant épuisé leur droit aux allocations chômage. Ils seront désormais renvoyés vers le RSA.

Cette mesure aura des implications catastrophiques pour de très nombreux chômeurs. Un travailleur licencié par son patron, ou dont le contrat provisoire ou la mission d'intérim prend fin, a droit à une indemnisation dont la durée dépend de son précédent emploi. Cette durée a régulièrement été réduite par Macron, et Attal a annoncé sa volonté de la réduire encore, tout particulièrement pour les chômeurs les plus âgés, qui sont les principales victimes des licenciements. Mais ce sont encore eux qui seront les principales victimes de la nouvelle annonce d'Attal.

Jusqu'à maintenant, un travailleur licencié ayant épuisé ses droits aux indemnités chômage peut avoir droit à cette allocation, l'ASS, sous condition de ressources dans son foyer. Elle se monte à 545 euros pour un mois de trente jours et peut être renouvelée sans limite de temps. Octroyée par les caisses de l'Unedic, alimentées par les cotisations salariales, et très légèrement inférieure au RSA, l'ASS avait l'énorme avantage de garantir les droits à la retraite et les droits sociaux de ses allocataires. Il faut d'ailleurs rappeler que le gouvernement de gauche de Hollande avait déjà innové dans les mesures crasseuses en supprimant à partir du 1^{er} janvier 2017 le droit des handicapés titulaires de l'allocation adultes handicapés, l'AHH, à bénéficier également de l'ASS.

Jusqu'ici, les droits à la retraite générale étaient validés tout au long du versement de l'ASS, ainsi que les cotisations pour les retraites complémentaires. Au RSA, le salarié perd tous ces droits, ce qui peut avoir des conséquences catastrophiques. En effet, chaque année manquante sur les

cotisations retraites générale et complémentaire fait baisser très fortement le montant de la pension de retraite à laquelle on aura droit. Aujourd'hui 322 000 travailleuses et travailleurs licenciés touchent l'ASS, dont 57 % sont âgés de plus de 55 ans. Cette décision va en plonger beaucoup dans la misère pour toute leur vie. Ce sera le cas de bien des travailleuses auxquelles, après avoir élevé leurs enfants, manquent déjà souvent des années de cotisations pour avoir droit à une retraite complète, mais aussi de nombre de travailleurs parmi les plus âgés, qui sont les premiers licenciés et ont les pires difficultés à retrouver un travail.

Celles et ceux qui, en arrivant à la retraite, n'auront pas les 120 trimestres de cotisations requis auront droit au minimum contributif de 876,13 euros, et devront quémander pour essayer de toucher le minimum vieillesse leur permettant d'atteindre 961,08 euros pour une personne seule et 1 492,08 euros pour un couple.

Les seules protestations contre cette mesure indigne sont jusqu'ici venues des présidents de conseil généraux, non pas tant pour ce que cela va entraîner pour les personnes concernées, mais pour les charges supplémentaires qui vont ainsi peser sur les caisses des départements, qui servent le RSA. Mais c'est l'ensemble du monde du travail qui devrait se dresser contre cette façon de traiter une partie des siens, souvent les plus fragiles. Ceux qui prennent de telles décisions dans les entreprises et au sein de l'État, sont en revanche bien protégés contre les aléas professionnels jusqu'à la fin de leurs jours. Ce qui rend leurs décisions encore plus méprisables.

Paul Sorel

Loi immigration : la campagne xénophobe se poursuit

Cela n'a pas tardé : une semaine seulement après la censure de la loi Immigration par le Conseil constitutionnel, le groupe centriste du Sénat a déposé jeudi 1^{er} février une nouvelle proposition reprenant 16 des 32 mesures censurées.



En effet le Conseil constitutionnel n'avait pas censuré la plupart des mesures sur le fond, mais en les considérant comme des « cavaliers législatifs », c'est-à-dire parce qu'elles n'étaient pas suffisamment en rapport avec le texte initial. Rien n'empêche donc de les reprendre dans un nouveau texte. Celui-ci prévoit le durcissement des conditions du regroupement familial, qui ne pourrait être demandé qu'au bout de 24 mois de résidence en France, au lieu de 18 actuellement.

Les conjoints de moins de 21 ans ne pourraient pas en bénéficier et un niveau élémentaire de français serait exigé. Les conditions de délivrance d'un titre de séjour pour soins seraient elles aussi durcies.

Les sénateurs ont repris ainsi certaines mesures instaurant une « préférence nationale » concernant certaines prestations sociales. Ils proposent que les allocations familiales ainsi que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne puissent être versées qu'au bout de cinq ans

de résidence, ou deux ans et demi pour les étrangers ayant un emploi. Ils reprennent aussi la création d'un délit de séjour irrégulier qui serait puni d'une amende.

L'obligation pour les étudiants étrangers de déposer une caution pour leur retour n'est pas reprise, mais la majoration des frais d'inscription et le contrôle renforcé de leur assiduité sont proposés.

La campagne contre les travailleurs immigrés, présentés comme les responsables de tous les problèmes de la société, va donc continuer. Les Républicains s'apprêtent à en rajouter en déposant leur propre proposition de loi, espérant, en reprenant les idées du Rassemblement national, récupérer une partie de ses électeurs.

L'adoption de telles lois ne peut qu'aggraver la situation des travailleurs immigrés et représenter une menace pour tous les travailleurs, quels que soient leurs papiers, en contribuant à les diviser face à leurs exploiters communs.

Hélène Comte

Inflation : la fin n'est pas pour demain

La plupart des négociations entre les industriels de l'agroalimentaire et les distributeurs se sont achevées le 31 janvier dernier.

Ces négociations devaient déboucher, selon les industriels eux-mêmes, sur une nouvelle hausse des prix comprise entre 2 et 3 %.

Cette hausse moyenne cache en réalité une réelle flambée sur un certain nombre de produits de consommation courante. Ainsi, le jus d'orange, le cacao ou l'huile d'olive devraient voir leurs prix augmenter de 20 %, de l'aveu même des distributeurs.

L'augmentation de ces prix alimentaires (+ 20 % sur les deux dernières années) va s'ajouter à celle de nombreuses dépenses frappant les ménages populaires, comme les transports, les péages, les assurances ou encore les forfaits téléphoniques. Sans parler de l'énergie, avec

la nouvelle augmentation des prix de l'électricité de 10 % depuis le 1^{er} février et une hausse du même ordre d'ores et déjà prévue sur ceux du gaz en juillet prochain.

Cela fait des mois que le gouvernement prône la

patience aux travailleurs, leur promettant une fin prochaine de l'inflation. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, avait même annoncé triomphalement à l'automne dernier que l'avancée de la date des négociations qui viennent de s'achever était de nature à faire baisser les prix... avec le résultat que l'on voit.

David Mencas



Enseignement: des réformes contre les élèves

Mardi 6 février, les enseignants étaient à nouveau appelés à la grève contre les réformes en cours et le blocage des salaires.

Depuis décembre 2023, le ministre de l'Éducation de l'époque, Gabriel Attal, a lancé une série de projets dont les conditions sont en cours d'élaboration.

Se servant des résultats de l'enquête Pisa censée mesurer l'évolution du niveau des élèves dans les matières de base, Attal a décrété une série de mesures d'inspiration réactionnaire comme le port de l'uniforme, l'apprentissage de la *Marseillaise* aux enfants et la généralisation du service national universel (SNU). Cela ne résoudra aucun problème de harcèlement ou de discipline, mais créera juste l'illusion d'un retour à l'ordre. Et, à côté de ces mesures en partie symboliques, c'est le renforcement du tri social et de la compétition à l'école qui se profile.

Pour le primaire, l'ex-ministre a défini des méthodes d'apprentissage. Seuls les manuels qui suivent les recommandations du ministère seraient labellisés. En collège et au lycée professionnel, des classes de niveau seront mises en place pour le français et les mathématiques. Les élèves seront affectés à une classe et à un groupe de niveau. Une classe spécifique, une pré-seconde, est prévue pour ceux qui

n'auront pas obtenu le brevet.

Si, en décembre, le ministre annonçait des efforts budgétaires, aujourd'hui la réforme se construit en réduisant toutes les heures possibles pour l'appliquer à moyens constants. Ainsi une heure est récupérée sur la sixième. L'heure de groupe prévue en fonction des difficultés des élèves, qui avait remplacé l'heure de technologie, toujours en sixième, disparaît. L'augmentation des heures consacrées à l'éducation civique et morale se fait au détriment de celles d'histoire et géographie. Ainsi, tout est en trompe-l'œil et ce qui est annoncé comme un progrès est en fait une dégradation. Il n'est même pas prévu de limiter à quinze élèves les groupes de niveau qui, selon les choix des établissements, pourront en regrouper plus de vingt.

Outre la complexité du système mis en place et les multiples difficultés pratiques, ces méthodes rencontrent l'opposition du personnel d'éducation, et parfois des jeunes eux-mêmes. Elles aboutiront à parquer les élèves dans un statut d'élève en difficulté, même s'il est prévu qu'ils puissent changer de groupe en cours d'année.

L'ensemble de ces mesures va amplifier encore l'élitisme du système scolaire en renforçant le tri des élèves. Elles permettront de consacrer moins d'argent à l'école publique. Mais les ministres successifs savent présenter une régression comme un progrès au nom de la réussite des jeunes !

Inès Rabah



À Paris, le 1^{er} février.

Carte scolaire : le souci, économiser sur l'éducation

Comme chaque année, s'ouvre la période où sont publiées les « cartes scolaires » dans l'enseignement maternel et primaire, c'est-à-dire la liste des classes qui seront fermées, ou ouvertes, pour chaque département.

La justification avancée est, comme chaque année, la baisse du nombre de jeunes à scolariser. Elle serait de 2000 élèves dans les Hauts-de-Seine, ce qui est bien peu pour un département qui comprend près de 700 écoles maternelles et primaires !

Dans le Cher, 40 suppressions de classe ont été annoncées, dans le Vaucluse 40 suppressions également, en Meurthe-et-Moselle 54 suppressions, et on pourrait citer bien d'autres départements, tant est longue la liste des écoles menacées à la rentrée prochaine,

menaces contre lesquelles parents et enseignants se mobilisent.

Il suffit qu'une classe passe en dessous d'un certain seuil, défini par le rectorat évidemment, pour qu'elle soit fermée. Cette baisse n'est la plupart du temps qu'une projection contestable, et d'ailleurs souvent contestée. Ainsi dans l'Orne, où la fermeture de 24 classes vient d'être annoncée, le président des maires du département dénonce le fait que la baisse des effectifs soit « calculée d'après des chiffres estimatifs et non des comptages

précis ». Il rappelle que l'an dernier, l'Éducation nationale avait annoncé une chute importante du nombre d'élèves, « alors qu'au final le primaire avait enregistré une centaine d'élèves en plus ! »

Reste que cette baisse du nombre de jeunes scolarisés, quand elle est avérée, pourrait être l'occasion d'alléger les effectifs. Ce n'est pas le choix fait par les hautes instances de l'Éducation nationale, pour des raisons d'économies de postes évidentes. Le gouvernement peut toujours asséner des discours sur le niveau des élèves et la nécessité d'aider les plus en difficulté, tout le monde voit que l'intérêt pour l'éducation de la jeunesse est le dernier de ses soucis.

Aline Retesse

Nanterre : colère dans les collèges et écoles

La grève du jeudi 1^{er} février dans les collèges de Nanterre a été bien suivie, et celle du mardi 6 devait l'être également. Et pour cause...

Les raisons ne sont bien sûr pas spécifiques aux collèges et écoles de la ville, mais les annonces à la fois de la nouvelle ministre de l'Éducation et d'Attal, en plus des annonces des dotations horaires globales (DHG) dans les collèges, sont apparues aux enseignants comme une provocation de plus. Dans l'ensemble du département des Hauts-de-Seine, 74 classes vont être fermées dans les écoles élémentaires et maternelles sous prétexte d'une baisse « moyenne » des effectifs.

Par exemple, à Gennevilliers, sept élèves en moins entraînent la fermeture annoncée de dix classes. À Nanterre, quinze classes vont être supprimées.

Dans les collèges de cette ville, il est annoncé aux enseignants qu'ils devront mettre en œuvre le pseudo « choc » des savoirs d'Attal avec des demi-groupes de niveau, sans heures en plus, alors que la DHG diminue déjà. Les dédoublements dans certaines matières, qui permettent de mieux travailler, seront supprimés,

ainsi que certaines options.

L'assemblée générale de ville, qui a eu lieu jeudi 1^{er} février au matin, a permis aux enseignants de se retrouver, de prendre conscience que

les attaques sont les mêmes partout. Dans deux collèges de la ville, les grévistes ont rapporté que leur établissement a mis en place une classe « Défense », qui

instaure un partenariat entre leur collège et l'armée ou le GIGN, qui viennent présenter aux élèves leur arsenal ou leur vanter les « mérites » de l'armée. À la clé, pour motiver les enseignants à embrigader leurs élèves, l'administration débloquent des heures en plus pour ces classes.

Beaucoup ont fait le lien entre l'augmentation du budget militaire et ses 413 milliards et l'indigence des moyens accordés à l'éducation dans les quartiers populaires. Et, pour eux, il est hors de question de préparer des élèves à être de la future chair à canon !

Correspondant LO



Moyen-Orient : les États-Unis prêts pour l'escalade

Le 2 février, l'aviation américaine a bombardé 85 cibles en Irak et en Syrie, tuant au moins 34 personnes. En revendiquant ces attaques, Joe Biden affirmait sans rire : « Les États-Unis ne veulent de conflit ni au Moyen-Orient ni ailleurs dans le monde ! »

Ces bombardements se veulent une riposte à la mort de trois soldats américains, tués fin janvier sur une base militaire américaine en Jordanie par des drones lancés par des milices armées par l'Irak. Depuis le début du déchaînement destructeur et meurtrier d'Israël contre Gaza après l'attaque du Hamas, ces milices basées en Irak ou en Syrie ont lancé des drones et des roquettes contre diverses installations américaines dans la région.

Il faut l'arrogance sans limite des dirigeants américains, Joe Biden en tête, pour se poser en victimes qui souhaitent « maintenir la paix » et « éviter toute escalade » au Moyen-Orient. Depuis des décennies, l'administration américaine entretient un état de guerre permanent, avec entre autres l'embargo et le blocus contre la République islamique d'Iran dès 1979, la destruction puis l'invasion de l'Irak en 1991 puis en 2003, le soutien à diverses milices islamiques en Syrie en 2011, puis la guerre contre Daesh en 2014, et le soutien à toutes les guerres d'Israël contre les Palestiniens ou contre le Liban voisin.

Ces bombardements, occupations, renversements de régimes ont détruit des pays entiers, fait mourir des milliers de femmes et d'hommes et en ont jeté bien davantage sur les routes de l'exil. Cette politique criminelle permanente ne peut que susciter une haine profonde contre les États-Unis dans tout le Moyen-Orient. Elle ne peut que fournir de nouvelles recrues aux milices qui prétendent les combattre, qu'elles soient ou non financées par l'Iran. Le soutien inconditionnel apporté par les dirigeants américains à l'armée israélienne, qui a tué près de 30 000 Palestiniens depuis le 7 octobre, renforce encore cette rage.

Certes, ni les dirigeants américains, ni les dirigeants iraniens, ni ceux des autres puissances en rivalité dans la région, Arabie saoudite,

Qatar, Égypte ou Turquie, ne souhaitent une confrontation militaire générale au Moyen-Orient. Tous l'affirment, tous calibrent leurs discours et tous semblent maîtriser les agissements des milices qu'ils soutiennent pour ne pas franchir la ligne rouge. Mais les États-Unis ont semé tellement de bombes à retardement, acculé tellement de peuples dans des impasses,

qu'une escalade échappant à tout contrôle peut se déclencher.

Cela peut être la conséquence d'un tir houthiste mal maîtrisé en mer Rouge, qui provoquerait un naufrage spectaculaire et serait suivi d'une riposte américaine ou britannique massive. Cela peut résulter d'une extension de la guerre entre l'armée israélienne et les milices du Hezbollah au Sud-Liban. Une fraction des officiers israéliens s'affirment « prêts à attaquer » pour établir une zone démilitarisée à la frontière tandis que les sionistes les

La présence militaire impérialiste

Les troupes américaines sont présentes en permanence au Moyen-Orient, pour assurer la domination impérialiste sur une région riche en pétrole et importante stratégiquement.

Avant même que la guerre n'éclate de nouveau à Gaza entre le Hamas et Israël le 7 octobre, environ 45 000 soldats américains étaient cantonnés dans cette région. Sur la rive sud du golfe Persique, face à l'Iran, ils étaient 13 500 stationnés au Koweït, 9 000 à Bahrein, 8 000 au Qatar, 3 500 aux Émirats arabes unis, 2 700 en Arabie saoudite et quelques centaines à Oman. Plus à l'ouest, la Turquie abritait 8 500 membres des troupes américaines, l'Irak 2 500, la Syrie 900 et la Jordanie, où trois d'entre eux ont trouvé la mort fin janvier, près de 3 000. Les États-Unis entretenaient aussi au moins une base en Israël, sans que son effectif soit connu, ainsi que quelques conseillers au Liban, lié par un accord de coopération militaire.

Ainsi, les États-Unis sont présents militairement dans tous les pays de la région, sauf en Iran, qui est leur ennemi,

et au Yémen en proie à une guerre civile.

Depuis le 7 octobre, la répartition des troupes a pu changer, sans que ces mouvements soient tous rendus publics. Globalement, les États-Unis ont renforcé leur présence d'au moins 1 200 soldats, probablement 2 000. Leur marine a accru sa présence en Méditerranée orientale et en mer Rouge : elle y a dépêché deux flottes, avec ses porte-avions, ses frégates, ses sous-marins, embarquant autour de 12 000 marins, ainsi que des navires de débarquement transportant 2 000 marines. L'aviation a également été renforcée, bien qu'elle soit capable de mener des bombardements depuis ses bases situées aux États-Unis, comme elle l'a montré le 2 février en Irak et en Syrie.

La guerre à Gaza est l'occasion d'agrandir une base américaine en Israël. Parallèlement, des officiers



Après les bombardements américains sur al-Qaim, en Irak, le 3 février.

plus ultras, comme le lobby 1701 qui regroupe des déplacés israéliens près de la frontière du Liban, réclament l'ouverture de ce front nord.

Les dirigeants américains, qui « ne veulent pas de

conflit », ont démontré depuis quatre mois aux généraux israéliens qu'ils étaient prêts à les armer et réarmer, et à les soutenir dans un conflit aussi loin qu'ils le voudront.

Xavier Lachau

américains, dont un général des marines, ont été envoyés sur place pour conseiller l'armée israélienne dans son offensive et le Pentagone lui donne accès à des images provenant de ses satellites militaires.

En outre, les États-Unis fournissent une vaste gamme d'armements à Israël. Immédiatement après le 7 octobre, ils lui ont livré des systèmes anti-missiles Patriot, 57 000 obus de 155 mm pour l'artillerie, 15 000 bombes dont certaines, très puissantes, sont destinées à pulvériser les bunkers et tunnels du Hamas à Gaza. Israël en a largué au moins une sur le camp de réfugiés de Jabaliya le 31 octobre, écrasant un immeuble d'appartements et tuant d'un coup plus d'une centaine de Palestiniens. En décembre, Biden a contourné la procédure habituelle de contrôle des ventes d'armes à l'étranger, pour permettre à Israël de continuer la guerre malgré l'épuisement de ses stocks : la vente de 14 000 obus de tanks a été autorisée,

pour 106 millions de dollars, puis celle d'obus d'artillerie, pour 146 millions.

L'impérialisme français, à la hauteur de ses moyens bien plus modestes, est aussi présent au Moyen-Orient aux côtés des soldats américains et de 2 500 soldats britanniques. Poursuivant depuis dix ans une guerre contre Daech, 600 soldats français opèrent en Irak et en Syrie : une de leurs bases en Jordanie a reçu la visite de Macron pour les fêtes de Noël. Avec deux frégates, la marine française épaula son alliée américaine face aux houthis du Yémen en mer Rouge. L'armée française est aussi au Liban, avec 700 soldats actuellement présents dans le cadre de l'ONU depuis 1978.

Les dirigeants occidentaux justifient leur présence militaire au nom du maintien de la stabilité du Moyen-Orient et de la paix. Au contraire, c'est bien cette présence militaire et leur interventionnisme permanent qui entretiennent le risque de guerre.

Lucien Déroit



Le destroyer USS Carney en patrouille avec la 5^e flotte en mer Rouge, le 6 décembre 2023.

Gaza : les Palestiniens toujours sous les bombes

Alors que la bande de Gaza, soumise à des bombardements intenses depuis quatre mois, est devenue un champ de ruines, les tirs israéliens continuent jour après jour.

Samedi 3 février, ces frappes étaient intenses dans le sud de la bande de Gaza, en particulier à Rafah, où se massent 1,3 des 2,4 millions d'habitants de l'enclave. Beaucoup se sont déplacés pour fuir les bombardements du nord et vivent dehors dans le froid, menacés par la famine et les épidémies. 17 000 enfants séparés de leur famille y ont été recensés. Dans la ville voisine de Khan Younés, les combats ont également fait rage ces dernières semaines, et ils ont continué dans la partie nord de l'enclave, pourtant déjà en grande partie détruite. Plus de 27 000 Palestiniens auraient été tués depuis le

7 octobre.

Les interventions de l'armée israélienne sont nombreuses aussi en Cisjordanie. Depuis le 7 octobre, 23 raids ont été menés contre la ville de Jénine, un par semaine à Tulkarem. Des opérations militaires ont visé Hébron, Ramallah, et Naplouse. En Cisjordanie, 350 Palestiniens auraient été tués dans ces attaques depuis le 7 octobre, et près de 3 000 auraient été arrêtés. Les autorités israéliennes veulent maintenir la population de Cisjordanie sous la terreur pour éviter une nouvelle explosion de colère, mais elles sont peut-être en train de la préparer.

Cela n'est pas encore



IBRAHEEM ABU MUSTAFA REUTERS

suffisant pour l'extrême droite israélienne, qui a organisé des manifestations pour dénoncer l'envoi d'aide humanitaire à Gaza. Les manifestants ont tenté d'arrêter le passage des camions, à la frontière entre Israël et Gaza, en criant : « Honte ». L'un d'eux déclarait : « Tant que ces gens sont en bonne santé, tant qu'ils reçoivent de quoi boire, de quoi manger et se soigner, ils continueront de se battre. Mais si on les prive de tout, on parviendra à arrêter la guerre. » Le ministre des Finances d'extrême droite,

Bezalel Smotrich, a apporté son soutien aux manifestants.

Pour la première fois, le 1^{er} février, le président américain Biden a décidé de sanctionner quatre colons israéliens accusés de violences anti-palestiniennes en Cisjordanie. Ceux-ci sont interdits de séjour aux États-Unis, et leurs biens, à supposer qu'ils en aient, y sont gelés.

Cette mesure, très limitée, témoigne surtout de la volonté de Biden de tenir compte d'une partie de son opinion publique opposée à la guerre à Gaza, à quelques

Après une frappe à Rafah le 3 février.

mois de l'élection présidentielle. Peut-être la diplomatie américaine cherche-t-elle aussi à faire pression sur le Premier ministre israélien Netanyahu pour qu'il s'oriente vers une trêve avec le Hamas. Mais Biden continue d'apporter son appui militaire à l'armée israélienne, de lui livrer les munitions et les obus utilisés pour détruire Gaza. Le massacre de sa population peut ainsi se poursuivre, avec l'aide active des grandes puissances occidentales.

Hélène Comte

Turquie : l'inflation galope, les salaires ne suivent pas

En Turquie, dans un contexte d'inflation galopante le salaire minimum est passé en janvier de 11 400 à 17 000 livres turques (LT), soit de 350 à environ 520 euros. Dans la métallurgie, le mécontentement patent des travailleurs a influé sur le montant de l'augmentation résultant des nouveaux accords patronat-syndicats.

Après un ralentissement au dernier trimestre 2023, l'inflation a repris de plus belle en janvier. Officiellement annoncée à 65 % sur l'année, elle a été estimée à 123 % par des économistes indépendants, et à bien davantage sur l'alimentation. En janvier, un kilo de riz s'achetait en moyenne à 121 LT (3,70 euros) alors que son prix il y a quatre ans était de 5 à 9 LT. Outre l'alimentation, les transports, la santé, tout devient hors de prix pour les familles populaires. Même si le salaire minimum a augmenté, pour les 40 % des travailleurs qui y sont réduits, ainsi que pour ceux, nombreux, qui le dépassent à peine, finir le mois relève d'un défi.

Un an après le séisme catastrophique qui a atteint une large zone du pays, faisant plus de 53 000 morts, des dizaines de milliers de blessés, et détruisant 600 000 bâtiments, le prix des logements atteint des sommets.

La gouverneure de la banque centrale elle-même a récemment déclaré au quotidien *Hürriyet* qu'elle avait dû retourner chez ses parents à cause du prix du logement.

Aussi, dans le secteur de la métallurgie, le renouvellement des conventions collectives bisannuelles entre le syndicat patronal de la métallurgie, le MESS, et les syndicats *Türk-is*, *DISK* et *Hak-is* processus débuté en septembre 2023, a été l'occasion de faire entendre le mécontentement ouvrier. Ce n'est pas sans arrière-pensée que le patronat voulait étendre la validité des accords à trois ans mais, devant les réactions, il a renoncé.

Les discussions concernant le salaire des 163 000 travailleurs du secteur se sont poursuivies pendant plus de deux mois, pour finalement aboutir à une impasse. En dépit de l'érosion insupportable des salaires, les représentants du MESS n'ont proposé au départ

qu'une augmentation de 35 % des salaires horaires pour les six premiers mois et l'ont progressivement portée jusqu'à 73 %.

Dans les grandes usines, les travailleurs ont aussitôt fait savoir aux représentants syndicaux que cela ne suffisait pas. Ceux-ci ont dû en tenir compte, n'ayant apparemment pas oublié un épisode précédent, en 2015, où ils avaient signé un accord sans consulter les travailleurs, et où la colère de ces derniers s'était traduite par des grèves échappant à leur contrôle.

Depuis plusieurs semaines, des rassemblements, des appels à la grève ont eu lieu dans différentes

entreprises. Chez Renault, le 16 janvier, le syndicat s'est même senti contraint d'appeler à un débrayage d'une demi-heure et à une manifestation dans l'usine.

Malgré son caractère autoritaire, le régime d'Erdogan reste prudent, d'autant plus que des élections approchent. De leur côté, les patrons n'ont pas pris le risque d'attendre que le mécontentement explose. Il faut dire que les caisses des patrons du MESS sont pleines à craquer.

Le 19 janvier, l'accord a donc été signé. Le salaire ouvrier moyen est passé de 15 000 à 32 000 LT (environ de 460 à 980 euros) avec effet rétroactif à compter du

1^{er} septembre 2023. Il augmentera jusqu'à 42 000 LT en mars prochain.

Beaucoup sont évidemment soulagés par ce rattrapage partiel. Mais, en raison de la crise, l'inflation risque d'atteindre de nouveaux sommets, en particulier après les élections municipales de fin mars, et le pouvoir d'achat, dont la baisse n'a pas été compensée malgré les augmentations, va de nouveau être lourdement rogné. Les travailleurs de la métallurgie, et l'ensemble de la classe ouvrière, ne sauraient se satisfaire de salaires dont le pouvoir d'achat joue les yoyos.

Julien Silva



Rassemblement de salariés de l'usine automobile Tofaş, qui fait partie du groupe Stellantis.

IHA

Italie : le gouvernement du côté des geôliers



Devant l'ambassade de Hongrie à Rome.

La militante anarchiste italienne Ilaria Salis est détenue en Hongrie depuis un an. Elle est accusée d'avoir agressé trois militants néonazis au cours d'une manifestation, en février 2023. Incarcérée depuis, dans des conditions difficiles, elle risque jusqu'à onze ans de prison.

Les images de son arrivée au tribunal, pour la première partie de son procès, menottée, les pieds entravés et menée en laisse, ont particulièrement choqué l'opinion italienne, et les proches d'Ilaria Salis dénoncent des conditions d'enfermement particulièrement dures, sans accès aux soins et à un minimum d'hygiène.

L'enseignante s'était jointe au cortège antifasciste organisé à Budapest pour protester contre le jour

de l'honneur, manifestation de néonazis commémorant les actions des SS contre l'Armée rouge durant la Deuxième Guerre mondiale. Avec deux autres personnes, elle y aurait attaqué trois manifestants néonazis, qui étaient sur pied quelques jours plus tard, ce qui n'empêche pas le ministère public hongrois de l'accuser de tentative d'homicide et d'association de malfaiteurs.

Si la Hongrie d'Orban se montre prête à réprimer les

militants antifascistes, le gouvernement d'extrême droite de Meloni, qui affiche volontiers son amitié avec Orban, n'est pas plus empressé de défendre Ilaria Salis. Ainsi, le ministre Tajani a dit du bout des lèvres qu'il fallait lui assurer des conditions de détention humaines, tout en s'empressant d'expliquer qu'Orban n'était pour rien dans les décisions de justice.

Les soutiens d'Ilaria ont demandé au gouvernement italien qu'il appuie leur demande pour la sortir de prison et pour qu'elle puisse attendre l'issue du procès en résidence surveillée en Italie, ou au pire à l'ambassade d'Italie en Hongrie. Bien qu'embarrassé, le gouvernement Meloni s'y est refusé sous différents prétextes. La réalité toute simple est que Meloni n'a nullement l'intention de se fâcher, ni avec Orban ni avec la partie la plus réactionnaire de son propre électorat, content de voir une politique répressive à l'œuvre contre les «rouges».

Nadia Cantale

Union européenne : 50 milliards d'euros pour la guerre

Le Conseil européen, qui réunit les différents chefs d'État de l'Union européenne, a décidé, le 1^{er} février une aide à l'Ukraine de 50 milliards d'euros pour la période 2024-2027, deux tiers de prêts et un tiers d'aides directes.

C'est une somme importante, puisque l'UE chiffre à 85 milliards d'euros le total de l'aide européenne à l'Ukraine sur les deux dernières années, en incluant les aides versées par les États membres. C'est une façon de compenser le retard des aides américaines bloquées au Congrès par les opposants républicains à Biden.

Ces milliards, la population ukrainienne n'en verra pas la couleur. Ils assureront le financement de l'État ukrainien, dont plus de la moitié est directement consacrée à «la défense et la sécurité», notamment l'achat d'armes et de munitions. Une bonne partie de cet argent ira arrondir les

bénéfices des marchands de canons occidentaux qui les fournissent.

Alors que les industriels français du secteur de l'armement demandent depuis des mois un financement à long terme et des garanties d'achat pour «pérenniser la filière» et rendre possible une montée en puissance de la production, nul doute qu'ils trouveront une partie de leurs désirs exaucés par cette «aide à l'Ukraine».

Les dirigeants du monde impérialiste financent la guerre actuelle, mais ils préparent aussi les guerres futures, d'une tout autre ampleur, auxquelles les populations auront à payer un lourd tribut.

Lucas Pizet

Mayotte : flambée xénophobe sur fond de crise sociale



Tsingoni le 4 février : les militants anti-immigrés rassemblés.

Depuis plus de deux semaines, la situation se tend à Mayotte. Des barrages pour bloquer l'unique route de l'île principale se multiplient à l'appel de militants se disant «collectifs de citoyens», dont les cibles sont les étrangers.

La vie est de plus en plus difficile pour l'immense majorité de la population, confrontée à de nombreux problèmes. La pénurie d'eau a duré plus de quatre mois, la violence des gangs s'intensifie et la pauvreté

touche plus de 75% des habitants. Depuis des mois, les membres des collectifs rendent les immigrés responsables de tout. Avant ils accusaient les Comoriens, et désormais leurs nouveaux boucs émissaires sont

les réfugiés africains, qui fuient la guerre et la misère de la région des Grands Lacs ou la Somalie.

Ces groupes occupaient depuis début décembre le hall de la préfecture, pour empêcher les immigrés de faire les démarches pour l'obtention d'un titre de séjour ou son renouvellement. Mais depuis le 21 janvier, leur colère s'est concentrée contre le campement du stade de Cavanini, à Mamoudzou, où 500 personnes survivent dans un bidonville, faute d'autre refuge.

Les membres des collectifs, renommés Forces vives, ont érigé des barrages pour bloquer la circulation. Tous les travailleurs sont touchés : il leur est souvent impossible de se rendre à leur emploi ou d'en revenir. Le directeur de l'hôpital affirme que certains jours il manque près de la moitié des salariés. Dans les supermarchés, les rayons commencent à se vider car

les camions ne livrent plus. Mais, pour certains travailleurs, s'ajoute la terreur d'être pris à partie en tant qu'immigré. Des taxis collectifs et même une ambulance ont été fouillés dans des barrages pour en faire sortir les non-Mahorais ! La peur se répand et le mot circule d'éviter de parler sa langue maternelle africaine, pour ne pas se faire repérer. Certains vivent terrés chez eux depuis des jours. Des propriétaires ont menacé leurs locataires immigrés : ils doivent dégager au plus vite.

À la suite d'un rassemblement des collectifs dimanche 4 février, le ton est encore monté. Ils ont annoncé qu'ils ne laisseraient même plus passer les ambulances ou autres véhicules d'urgence. Le recteur a alors décidé de fermer les écoles, collèges et lycées jusqu'à nouvel ordre. Une manifestation pour accentuer cette pression sécuritaire et xénophobe était

prévue le mardi 6 février à Mamoudzou.

Cette guerre entre pauvres rend bien service à l'État français, qui depuis des années laisse la population de Mayotte à l'abandon. Profitant aujourd'hui de la situation créée par ces collectifs, Darmanin veut restreindre encore plus le droit du sol dans le territoire, s'alignant encore un peu plus sur l'extrême droite. En s'attaquant aux immigrés et à leurs enfants, il espère en outre alimenter la division entre les travailleurs de l'île.

Tout cela ne résoudra en rien les problèmes auxquels est confrontée la population, au contraire. En plongeant toujours plus de femmes et d'hommes dans l'insécurité et la misère, cela prépare le terrain pour l'émergence de nouveaux gangs et toujours plus de violence.

L'État français y ajoute son lot de politique de division et de répression.

Tania Lemel

Logement: le cri d'alarme

Le rapport sur le mal logement de la fondation Abbé Pierre présenté le 1^{er} février est un cri d'alarme face à la « bombe sociale » qu'est devenue la crise du logement.

Malgré le dévouement des associations, la société est de plus en plus incapable de fournir un toit aux sans-abri, y compris à des enfants. La misère s'accroît plus vite que le nombre de places d'hébergement, au point que certaines structures organisent

des rotations pour permettre à chacun d'y passer un moment. Pour plus d'un million de personnes, la seule solution pour avoir un toit est d'habiter un taudis. Il existe au moins 600 000 logements indignes dont plus de 110 000 en Outre-mer, allant

d'immeubles dégradés à des bidonvilles.

Les chances d'obtenir un logement dit social s'amenuisent, avec des demandes quatre à cinq fois supérieures à l'offre disponible annuellement. Leur construction est passée de 124 000 en 2016 à 82 000 l'année dernière, face à 2,6 millions de demandes. Les loyers et les charges sont de moins en moins abordables,

car l'augmentation de la pauvreté se conjugue avec la disparition progressive des logements « très sociaux », les moins chers. L'expulsion de ceux qui n'arrivent pas à payer leur loyer, assimilés à des squatters, devient une opération de plus en plus facile et courante, la justice se donnant même le droit de mettre à la rue toute une famille dès lors qu'un des siens a commis un acte de

délinquance. L'encadrement des loyers a une efficacité bien limitée et les APL sont diminuées par la politique de l'État.

La crise du logement s'aggrave et il est flagrant que « les politiques publiques ne se font pas seulement en oubliant les plus pauvres mais en les attaquant directement », constate le rapport sur le mal-logement.

Jean Sanday

Personnes sans abri: la société avance à reculons

Les médias ont rappelé qu'il y a 70 ans, le 19 février 1954, l'Abbé Pierre lançait un appel pour que plus personne ne dorme dans la rue.

L'hiver de cette année-là avait été particulièrement glacial, avec des températures descendant jusqu'à

-27° dans certaines régions, -13° à Paris. Le froid avait causé la mort de plusieurs centaines de personnes

dormant dans la rue ou dans des carcasses de voitures, ainsi que des victimes de chauffages défectueux.

À cette date, la reconstruction de villes bombardées pendant la guerre était loin d'être terminée et le nombre de logements ouvriers, petits et trop souvent dans un état de délabrement, était insuffisant. Depuis, il y a eu des constructions neuves et les logements sociaux se sont développés, mais bien trop lentement et en trop petit nombre eu égard aux besoins.

En 2014, soit soixante ans après l'appel de l'Abbé Pierre, la fondation avait estimé à 141 500 le nombre de sans abri. Aujourd'hui, ils sont 330 000.

M. L.

AESH - Perpignan: en colère et mobilisées!

Au lycée Jean Lurçat de Perpignan, la petite équipe des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) s'est fortement mobilisée le 1^{er} février, le jour de la grève nationale dans l'Éducation.

À la suite de la grève, le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) était à l'arrêt. Les AESH, très dynamiques, ont manifesté avec banderoles et pancartes. Elles dénonçaient la précarité de leur emploi, le salaire de misère et le mépris dont elles sont victimes. En effet, elles se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté, du fait de leur maintien à temps partiel imposé. La plupart sont embauchées pour 24 heures par semaine, et avec un salaire inférieur à 1 000 euros. En fin de carrière, si elles ont gravi les

onze échelons, elles touchent 330 euros de plus.

Pour justifier que les AESH soient maintenues en catégorie C (la catégorie la plus basse dans l'administration), l'ancien ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, avait déclaré que seules 20 % d'entre elles étaient titulaires du Bac, ce qui est un mensonge éhonté! La très grande majorité sont diplômées, avec souvent un Bac+3. Quant à leurs compétences, elles affirment qu'elles sont certes utilisées, mais non reconnues.

Enfin, les AESH sont majoritairement des femmes et elles se sentent méprisées en tant que femmes, maintenues en sous-emploi et sous-salaire. À Lurçat, elles n'ont pas dit leur dernier mot!

Correspondant LO

L.P. YANNI FOREIX



Eau minérale: pas si transparente

Un nouveau scandale alimentaire a été mis au jour grâce à une enquête des journalistes de la cellule investigation de Radio France et Le Monde, mettant en cause des traitements interdits de l'eau en bouteille.

En effet il apparaît que cette eau, censée être « naturellement pure » en général, ne l'est pas: les sources étant de plus en plus altérées, la pureté ne peut être obtenue que par des traitements plus ou moins fiables.

Tout a commencé fin 2020 par une enquête sur la société Alma, commercialisant l'eau Cristaline, dont un employé, lanceur d'alerte, avait révélé les procédés suspects. Les enquêteurs de la répression des fraudes découvrirent plusieurs pratiques qu'ils qualifièrent de « frauduleuses » telles que

« les mélanges d'eaux non autorisés, l'adjonction de gaz carbonique, la filtration aux UV, etc. », souvent grâce à des dispositifs dissimulés sous des carters pour échapper aux contrôles.

De fil en aiguille, l'enquête s'est élargie à d'autres entreprises, les enquêteurs soupçonnant bien d'autres sociétés, voire la quasi-totalité d'entre elles, des mêmes pratiques d'ordinaire réservées à l'eau du robinet et interdites pour l'eau minérale, qui est vendue cent fois plus cher en moyenne que l'eau domestique.



En août 2021, les responsables du trust Nestlé Waters, adepte des mêmes procédés pour les eaux de Vittel, Contrex, Hépar, Perrier... se sentant dans le collimateur, demandèrent un rendez-vous au gouvernement, entre autres à Bruno Le Maire. Il ne s'agissait pas de faire un mea culpa:

Nestlé voulait pouvoir poursuivre ses pratiques, sous prétexte de protéger l'emploi de milliers de salariés dans ses différentes usines. En 2023, le gouvernement céda et autorisa la microfiltration, par un arrêté très technique et discret. On ne refuse rien au patronat!

Pourtant en juillet 2022, le rapport d'une nouvelle enquête de l'IGAS décidée par le gouvernement alertait aussi les autorités sur un éventuel risque sanitaire. Il précisait en effet que, malgré une conformité générale des eaux en bouteille, « la mise en place d'une microfiltration sur des eaux non conformes pourrait exposer les consommateurs (...) à l'ingestion de virus qui ne seraient pas retenus par

le filtre ».

Le rapport n'est pas encore public, on n'en connaît que les extraits révélés par l'enquête des journalistes. Il a fallu ce scandale pour que la présidente de Nestlé Waters déclare le 29 janvier au journal *Les Echos*: « Toutes nos opérations sont désormais conformes et il est important pour nous de faire toute la transparence pour nos consommateurs ».

Mais en l'occurrence, le plus transparent est la complicité du gouvernement et le silence des autorités chargées de contrôler les industriels avec, entre autres, l'un des trusts les plus compromis dans les scandales sanitaires.

Sylvie Maréchal

Société Générale – Paris : postes supprimés dans l'intérêt du capital

C'est par la presse qu'un grand nombre de salariés de la Société Générale ont d'abord appris la nouvelle : l'intention pour la direction de supprimer 900 postes de plus en France.

Lundi 5 février au matin, elle a mis fin aux rumeurs en diffusant un communiqué général via la messagerie interne. En réalité, 947 postes au siège à La Défense à Paris, soit près de 5% des effectifs, seront supprimés. Pour un certain nombre de salariés, le suspense inquiétant subsiste car les postes ne sont pas identifiés. Pour d'autres, les annonces ont été précisées dans la journée, dans la matinée et même en fin d'après-midi, certains salariés apprenant, juste avant de quitter le travail, que leur poste était supprimé. Un vrai coup de massue !

La banque dit qu'il y aura des mesures d'accompagnement, mais pour le moment sans donner de précision. On est donc loin des départs

prétendument « volontaires » comme le prétend la direction.

Krupa, le nouveau directeur général, applique, comme son prédécesseur Oudéa, les plans de restructuration qui se succèdent depuis de nombreuses années déjà. D'ores et déjà, suite à la fusion entre le Crédit du Nord et la Société Générale début 2023 et à la suppression de 650 agences, 3700 suppressions de postes sont prévues d'ici 2025. Elles s'ajouteront aux 1400 postes supprimés dans le cadre de la restructuration de l'activité Banque de financement et d'investissement entre 2019 et 2020.

Cette fois, la direction prévoit un nouveau plan d'économies d'environ 1,7 milliard d'euros. L'annonce

de ces nouvelles suppressions de postes intervient juste avant la publication des résultats de la banque le 8 février.

Cette nouvelle attaque, une de plus, provoque l'écœurement d'un grand nombre de salariés, d'autant plus que la banque a augmenté cette année les dividendes dont se gavent les gros actionnaires.

Après la chute de 12% de sa cote à la Bourse en septembre dernier, l'objectif de Krupa est clair : satisfaire les milieux financiers et redonner confiance aux investisseurs. Pour les salariés qui lisent dans le communiqué de la direction que « le groupe est particulièrement compétitif sur sa capacité à générer des revenus élevés sur la base de ses fonds propres », la banque a évidemment de quoi conserver tous les emplois !

Correspondant LO

SNCF – Ateliers du Matériel : une grève avortée

Aux ateliers SNCF du Matériel, un préavis de grève avait été déposé pour le 6 février. Depuis que la direction avait annoncé en tout et pour tout une augmentation salariale de 1,8%, de nombreux cheminots étaient favorables à la grève. Mais finalement, celle-ci n'a pas eu lieu.

En effet, le 2 février, le syndicat Sud-Rail a levé le préavis qu'il avait déposé. Alors qu'il avait entamé des négociations avec la direction concernant la rémunération, la revendication d'une hausse des salaires arrivait en dernier, après différentes revendications catégorielles. Puis, le 12 janvier, la direction avait annoncé une prime mensuelle de 50 euros brut dans les ateliers TGV, ainsi que la revalorisation de certaines primes. Elle avait ensuite augmenté le montant de la prime mensuelle TGV de 50 à 75 euros brut et cédé quelques euros sur des primes catégorielles, mais aucune augmentation de salaires, tout en exigeant

la levée du préavis. C'est finalement ce que le syndicat a décidé de faire, bien que des cheminots aient voté pour le maintien de la grève.

Si certains ont exprimé leur incompréhension, voire leur colère devant cette levée de préavis, y compris parmi des militants Sud-Rail, beaucoup de travailleurs s'en sont contentés, jugeant qu'après tout, ils avaient obtenu une prime de 75 euros sans pour autant avoir fait grève.

Mais partout dans les discussions, les cheminots disent qu'avec une misérable augmentation de 1,8% pour 2024, l'hémorragie du

pouvoir d'achat va se poursuivre. Par exemple, le retard des salaires sur l'inflation officielle depuis 2022 se traduit déjà par un manque à gagner chaque mois de 205 euros pour un salaire de 2000 euros brut. En trois ans seulement, la perte de salaire atteint 5300 euros.

Dans différents secteurs, face au mécontentement sur le pouvoir d'achat, la SNCF cède au coup par coup des primes pour ne pas augmenter les salaires. Il faudra une lutte déterminée et sous le contrôle des grévistes pour imposer cette augmentation et l'indexation des salaires sur les prix.

Correspondant LO



Assemblée à Villeneuve-Saint-Georges le 16 janvier.



Production de blindés à l'usine de Limoges.

Arquus : fusions chez les marchands de canons

Le groupe belge John Cockerill a annoncé un accord avec Renault Trucks (groupe Volvo) pour le rachat d'Arquus, la filiale défense du constructeur de camions franco-suédois.

Arquus compte près de 1200 travailleurs, à Limoges, Versailles, Saint-Nazaire, Garchizy (Nièvre) et Marolles (Oise). Elle produit des véhicules blindés, notamment ceux sur lesquels sont montés certains canons Caesar, livrés en Ukraine et qui font régulièrement pousser des cocoricos au ministre de la Défense et aux militaires français. Arquus assure aussi la production des nouveaux blindés légers Jaguar et Griffon ainsi que l'entretien des milliers de blindés et camions de l'armée française. Outre les engins militaires, les véhicules policiers Sherpa fabriqués par Arquus se sont illustrés dans la répression de manifestations, en Égypte, au Chili, au Liban ou récemment au Sénégal.

Créé en 1817, Cockerill a un long passé de marchands de canons, associé à cette époque à la Fonderie Royale de Canons de Belgique. De son côté Berliet, l'ancêtre de Renault Trucks, s'est aussi développée et enrichie en fournissant des camions militaires à l'armée française durant la Première Guerre mondiale puis à l'armée allemande pendant la Deuxième. Aujourd'hui, avec les guerres en cours et la montée des tensions partout sur la planète, les affaires vont bon train pour le matériel militaire. D'autres constructeurs ont émergé, en Turquie, Corée du Sud ou Israël à tel point que le PDG d'Arquus a déclaré que « la position de la France est challengée et contestée ».

Pour se renforcer face à leurs concurrents, les capitalistes du secteur mènent des opérations de fusions-acquisitions. Arquus est elle-même issue de la fusion en 2006 entre une filiale de Renault Véhicules Industriels (RVI) et les Ateliers de Constructions Mécaniques de l'Atlantique, puis avec Panhard General Defense en 2012. Le rachat d'Arquus par John Cockerill, pour environ 300 millions d'euros, s'inscrit dans cette concentration des capitaux qui s'accélère.

Les gouvernements belge et français, brouillés en 2018 après que l'État belge avait acheté des F-35 américains plutôt que des Rafale français, se sont réconciliés. En soutenant le rachat d'Arquus par Cockerill, ils annoncent la création d'un « champion du blindé léger ». Le conseil d'administration de Cockerill comporte d'ailleurs deux ex-ministres de la Défense, belge et français. Le carnet d'adresses de tels hauts-fonctionnaires permet aux marchands de canons de garnir leur carnet de commandes. Cockerill produit des tourelles-canon, qui pourront être montées sur les camions blindés d'Arquus.

C'est ce que leurs patrons respectifs appellent une « belle synergie », de celle qui augmente leurs profits mais aussi le nombre de morts sur les champs de bataille ou dans les manifestations.

Correspondant LO

Schneider Electric – Grenoble : la direction se sent visée

À Grenoble, la multinationale Schneider Electric n'a pas aimé la publicité que lui a faite l'émission Cash investigation du 26 janvier, d'Élise Lucet, intitulée *Travail de malade, malade du travail*.

Dans un des reportages, un journaliste infiltré en stagiaire a pu filmer de près la maltraitance subie par des travailleurs handicapés d'une entreprise adaptée, Fontaine insertion, sous-traitante de Schneider. Cette dénonciation à une heure de grande écoute a cependant été appréciée par bien des salariés de Schneider.

Dans un communiqué au personnel, la main sur le cœur, la direction Schneider jure qu'elle a toujours eu un « engagement citoyen »

désintéressé auprès des personnes handicapées, tout en fustigeant « des agitateurs internes », comprendre la CGT. Alors, pourquoi n'embauche-t-elle pas directement ces travailleurs handicapés, qui aujourd'hui lui coûtent bien moins cher que les salariés Schneider ?

Pour essuyer ses larmes d'hypocrite, la direction a reçu le soutien actif des responsables syndicaux CFE-CGC, qui ont dénoncé par tract une émission de « journalisme engagé, en pure quête d'audience », en rappelant

qu'il faut préserver « notre entreprise de toutes attaques malfaisantes », comprendre là encore la CGT des « révolutionnaires qui veulent semer le chaos », pas moins ! Quelques jours plus tard, prétextant un éventuel appel à la grève de la CGT, deux autres syndicats FO et CFTC s'en prenaient à nouveau à celle-ci par tract, l'accusant d'avoir fait capoter une expertise en vue d'investissements hypothétiques.

Chez Schneider, la direction peut compter sur la collaboration de syndicalistes complaisants, dévoués à sa cause, mais beaucoup moins à celle des travailleurs.

Correspondant LO

Airbus Helicopters – Le Bourget : partie de cache-cache à l'usine

La direction d'Airbus Helicopters présente l'usine du Bourget comme son centre d'excellence pour les pales, un site ultra-moderne qui respecterait toutes les normes de qualité et de sécurité aéronautique.

À entendre la direction, dans cette usine idéale, seule compte la sécurité des voyageurs et des travailleurs. Mais, évidemment, il y a un gouffre entre les grands discours et la réalité de la course aux profits. On a pu voir ce qu'il en est vraiment au cours de l'audit réalisé les 23 et 24 janvier par l'AESA (Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne), censée « veiller à la sécurité dans les transports aériens en Europe ».

Pour les chefs, c'était le branle-bas de combat. Au quotidien, ils poussent les travailleurs à négliger leur sécurité et la qualité des pales pour produire plus vite. Mais, le temps de l'audit, il fallait mettre la poussière sous le tapis pour paraître irréprochable, ce qui a donné lieu à des

consignes absurdes et à des situations cocasses. Personne n'a le temps de noter la date d'ouverture des produits chimiques ? Qu'à cela ne tienne, il a fallu inventer des dates. Certains intérimaires ne sont pas officiellement formés au poste où ils travaillent ? Le chef les a mis en pause « illimitée »... jusqu'à la fin de l'audit. Des pales éventuellement destinées à équiper des hélicoptères du Samu ne respectent pas le processus de fabrication ? Aucun problème : des ouvriers ont été chargés de les dissimuler à droite et à gauche dans l'usine, si efficacement qu'après-coup, il a fallu se creuser la tête pour toutes les retrouver !

La seule sécurité qui intéresse la direction, c'est celle des actionnaires.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent **Chantiers ou maisons de fous ?**

Je travaille dans le bâtiment, chez un sous-traitant de sous-traitant de sous-traitant de Bouygues. La sous-traitance dans ce secteur n'a rien de nouveau mais, alliée à un sous-effectif chronique de plus en plus important, elle transforme les chantiers, y compris ceux du Grand-Paris, en maisons de fous.

En effet, c'est la valse des sous-traitants qui vont et viennent de chantier en chantier, souvent à contretemps, tous les corps de métiers ne travaillant pas au même rythme, ni en même temps. Par exemple, il faut que les maçons aient posé les fondations et monté les murs pour que les couvreurs installent les toitures. Le souci est qu'avec la sous-traitance

généralisée, c'est la quadrature du cercle à organiser. Avec, en plus, le sous-effectif, le bazar devient total, car tous les chantiers sont en retard. Résultat : tout le monde court partout, mais personne n'est au bon endroit au bon moment. On nous envoie en catastrophe dans les chantiers les plus en retard, avec une pression énorme pour finir le boulot vite et mal, et éviter au maximum les pénalités, mais pas la fatigue et les accidents qui se multiplient. Et, comme les chantiers où on devait être prennent du retard, les autres corps de métier ne peuvent pas avancer...

Plutôt que d'embaucher, tout ce que savent faire nos directions, c'est d'essayer de nous mettre la pression et

nous mettre en concurrence les uns avec les autres : aux embauchés, on dit que les prestataires ne savent pas travailler, aux prestataires, que les embauchés sont des feignants, on essaye de monter les différents prestataires les uns contre les autres, même si souvent ils sont des filiales des mêmes groupes !

Face à cette incurie généralisée, les travailleurs ne sont pas dupes, et la seule chose qui permet de tenir est la solidarité : essayer de s'aider à avancer quand on peut, ou bien partager les fournitures, les bleus et les équipements de protection avec les prestataires qui n'ont rien.

Un lecteur de Seine-Saint-Denis

Offres d'emploi non pourvues : mythe et réalité

La CGT chômeurs a analysé 1 200 offres d'emploi mises en ligne par France travail, ex-Pôle emploi. Selon le résultat de son enquête, 61 % d'entre elles seraient contraires au Code du travail.

Macron, comme ses prédécesseurs, justifie chaque nouvelle attaque contre les travailleurs privés d'emploi par le même prétexte, repris complaisamment par les médias : les patrons n'arriveraient pas à recruter et il y aurait même des centaines de milliers d'offres d'emploi non pourvues. Mais de quelles offres parlent-ils ? La CGT chômeurs vient de lever, une nouvelle fois, un coin du voile en s'intéressant aux secteurs du bâtiment, des transports et des services à la personne. Outre les tromperies classiques, des CDI qui s'avèrent être en réalité des contrats d'intérim à la semaine quand ce n'est pas à la journée, ou encore des offres pour un travail hebdomadaire

de 8 heures au lieu des 24 heures indiquées, les équipes syndicales ont pu constater l'inventivité des recruteurs.

Une agence d'intérim avoue ainsi que la durée du contrat de travail est déterminée à la tête du candidat. Une autre affirme préférer embaucher une personne porteuse de handicap pour bénéficier d'aides publiques. Enfin, le syndicat révèle le cas de deux entreprises publiant chacune trente fois la même annonce via des canaux différents pour un seul poste à pourvoir.

À la lumière de cette enquête, il semblerait bien que, pour débusquer une fausse offre d'emploi, il suffit de traverser la rue.

David Mencas

Saunier Duval-Airbus – Nantes : prêt d'ouvriers pour la même exploitation

Les patrons d'Airbus n'ont de cesse depuis des mois de se plaindre des difficultés qu'ils auraient à trouver la main-d'œuvre nécessaire pour assurer la production des milliers d'avions commandés... et, donc, pour garantir leurs profits.

Lors de la période du Covid, Airbus avait mis sèchement à la porte des centaines d'ouvriers intérimaires et bénéficié néanmoins des grasses aides financières de l'État.

Maintenant, en plus d'imposer des heures supplémentaires et des samedis travaillés aux salariés d'Airbus de Nantes-Bouguenais, ces patrons se sont récemment mis d'accord avec le groupe international Vailant et son usine Saunier Duval de Nantes pour le prêt, pendant au moins un an, d'une cinquantaine d'ouvriers. Cette usine emploie 800 travailleurs pour produire des chaudières et surtout des pompes à chaleur; du moins, elle le devrait. Car, malgré les centaines de

millions d'euros d'aides publiques promises au secteur par le gouvernement, sous des prétextes écologiques (les pompes à chaleur seraient davantage... si l'on en croit les industriels!), les projets de production des dirigeants de Saunier Duval se heurtent à la réalité de la crise économique: faute d'acheteurs, les stocks de pompes à chaleur invendues s'accumulent. Résultat, à l'usine Saunier-Duval de Nantes, après le licenciement de 200 intérimaires au printemps, les périodes de chômage partiel se succèdent depuis l'automne, aux dépens des salariés et de l'État.

C'est dans ce contexte que les patrons de Saunier-Duval et d'Airbus se

sont entendus; les premiers pour se débarrasser d'ouvriers qu'ils ne considèrent pas comme exploitables avec suffisamment de profit dans l'immédiat, et les seconds pour obtenir une main-d'œuvre payée aux salaires de Saunier Duval, inférieurs à ceux en vigueur chez Airbus. La pression du chômage partiel, le besoin vital d'un salaire complet et l'incertitude quant à l'avenir des emplois à Saunier-Duval ont fait le reste, poussant des salariés de Saunier-Duval à accepter d'être prêtés, malgré bien des réticences face aux contraintes pratiques et le regret de quitter leurs collègues.

Mais, pour la plupart, cela n'a rien de nouveau. D'un employeur à un autre, en intérim, en CDD ou en CDI, prêtés de secteur en secteur, d'usine en usine, d'entreprise en entreprise... chacun a déjà fait l'expérience que pour les patrons, les ouvriers ne sont que de



L'usine Saunier-Duval à Nantes.

la chair à produire en fonction des soubresauts de la crise. Et, que ce soit en fabriquant des pompes à chaleur, des avions ou tout autre chose, il n'y a de production que s'il y a du profit assuré aux patrons. Certains des «prêtés» de Saunier Duval à Airbus avaient d'ailleurs déjà été parmi les licenciés de l'aéronautique – qui n'a pourtant jamais réellement été en difficulté financière – à l'époque du Covid.

L'arrivée ces dernières semaines des travailleurs de Saunier Duval à Airbus est une nouvelle occasion de

parler des problèmes communs à tous les travailleurs: des cadences qui augmentent à Saunier Duval – un comble, pour qui ne réfléchit pas en patron! – comme à Airbus, jusqu'aux salaires qui décrochent partout face à l'inflation.

En déplaçant les ouvriers selon leur bon vouloir, en les mélangeant, les patrons montrent à leur façon que tous les travailleurs appartiennent bien à la même classe ouvrière. En prendre conscience, c'est commencer à s'armer pour l'avenir.

Correspondant LO

Solvay: guerre économique aux dépens des travailleurs

En décembre dernier, le groupe Solvay a été scindé en deux entités: Solvay conserve la chimie essentielle (soude, silice...) et une nouvelle entité, Syensqo, s'occupera de la chimie de spécialités.

Selon les communicants de la direction, Syensqo sera une «entreprise scientifique d'explorateurs à la recherche de perspectives inattendues, permettant des innovations révolutionnaires en explorant l'avenir de la science». Rien que ça! Le nouveau nom est d'ailleurs un savant mélange de l'ancien (SY pour Solvay, EN pour Ernest, le fondateur de la dynastie patronale belge Solvay), et de nouveautés prétentieuses (Syens pour science, Q pour quantique et Qo pour compagnie). Mais, sitôt créé, ce groupe chimique a annoncé la «mise sous cocon», pour ne pas dire fermeture, de l'atelier qui fabrique la vanilline de synthèse à l'usine de Saint-Fons: cette fermeture est prétendument provisoire, avec possibilité de redémarrage en cas de

retournement du marché, mais supprime immédiatement 47 emplois directs sur environ 260 chez Syensqo, sans parler des conséquences pour les travailleurs de la sous-traitance et les intérimaires.

En guise d'«innovation révolutionnaire», la PDG Ilham Kadri a annoncé une classique réorganisation de la production, pour s'adapter à la guerre économique mondiale que se livrent les grands groupes de la chimie, avec la peau des travailleurs: en plus de ceux de Saint-Fons, 41 postes sont supprimés à l'usine de Bâton Rouge aux États-Unis et 14 en Chine. Il s'agirait de faire 27 millions d'euros d'économies, alors que les actionnaires ont touché 430 millions de dividendes l'an dernier, et que la PDG s'est

vu octroyer un bonus de 12 millions d'euros pour avoir organisé la scission.

À l'usine de Saint-Fons, depuis cette annonce, c'est l'inquiétude pour les salariés concernés. L'âge de départ en retraite ayant été repoussé, cela réduit le nombre de personnes pouvant partir sans trop de conséquences. La pression va donc être forte pour faire accepter des départs volontaires ou des mutations sur d'autres sites lointains, et des licenciements ne sont pas exclus.

Alors que les capitalistes n'ont aucune visibilité sur l'avenir de leur économie et parlent de «tempête», ils protègent leurs marges et leurs profits en jetant les travailleurs par-dessus bord. Mais les milliards de bénéfices accumulés ces dernières années suffiraient largement à maintenir tous les emplois et à répartir la charge de travail entre tous.

Correspondant LO



L'action Solvay-Syensqo le 4 janvier.

Aberration écologique

Alors que l'atelier Vanille ferme à Saint-Fons, un autre atelier de l'usine produit du catéchol, une des matières premières nécessaires pour fabriquer la vanilline. La production va y être poussée à son maximum, pour expédier du catéchol à l'usine américaine. En

effet, à Bâton Rouge, c'est le contraire: l'atelier Vanille reste ouvert et l'atelier qui produit le catéchol est «mis sous cocon». Au lieu de traverser l'usine, le catéchol va donc traverser l'océan Atlantique par bateau... et la vanilline pour l'Europe refera le voyage dans l'autre sens!

Kuehne + Nagel – Verrières-en-Anjou : la grève impose l'embauche de 80 intérimaires

C'est une grève victorieuse que viennent de vivre les travailleurs de l'entreprise Kuehne + Nagel. Construite il y a trois ans à la sortie d'Angers, cette base logistique approvisionne tous les magasins de l'enseigne de discount Action dans les régions Pays de la Loire, Bretagne, Normandie et Aquitaine.

En 2018, l'annonce de la construction de ce site avait été qualifiée par Christophe Béchu, pas encore ministre de la Transition écologique mais président d'Angers Loire Métropole, de « meilleure nouvelle économique en termes d'emploi depuis 2001 ». La promesse était de créer à terme 530 emplois. À ce jour, loin des promesses politiciennes, l'entreprise dépasse à peine les 300 travailleurs, dont plus de la moitié sont intérimaires.

Les ouvriers y travaillent en 2X8, sont tous jeunes et majoritairement d'origine africaine. Les conditions de travail, comme dans toutes ces plateformes logistiques, sont dures. L'encadrement ne doit les quelques avantages dont il bénéficie qu'à des méthodes de management musclées, dictées par une direction qui « ne fait pas de cadeau », comme le disent des salariés. Bien entendu, les salaires avoisinent le smic.

Mardi 29 janvier, un débrayage inédit s'est tenu à

l'appel de la jeune section CGT, autour de trois principales revendications : le refus de voir augmenter les cadences pour obtenir une prime de productivité de 110 euros ; l'embauche en CDI de 95 intérimaires ; une augmentation générale de 250 euros. À la surprise de la direction et des chefs, le mot d'ordre a été suivi par 90 % des ouvriers. Et l'ensemble des travailleurs en grève, tenant leur réunion dans l'entreprise qui était de fait occupée, a voté non seulement les revendications mais également la reconduction du mouvement.

Afin d'inquiéter les travailleurs intérimaires, la direction a exercé sur eux, conjointement avec les directions des agences d'intérim, une pression constante. Les responsables ont expliqué que la grève pourrait les pousser à ne pas reconduire les contrats de mission des intérimaires ; que l'occupation des locaux était illécite ; et qu'ils ne pourraient étudier les revendications

que lors de la prochaine négociation annuelle obligatoire... dans trois mois. La réponse des travailleurs n'a pas tardé : au lieu de se laisser intimider, ils ont, en 48 heures, transformé leur mouvement en grève totale.

La direction a bientôt mesuré qu'elle ne pouvait plus fournir les entrepôts d'Action, prise au piège par son organisation en flux tendu. Après de nouvelles menaces exercées en commun avec les dirigeants des agences d'intérim, elle a fini par concéder la transformation en CDI de 80 emplois intérimaires, mais aussi le retrait du projet d'augmenter les cadences. Elle a aussi accepté d'augmenter la prime mensuelle de 130 euros, qui passe donc de 110 à 240 euros. Après avoir suspendu les contrats des intérimaires en grève qui ne désiraient pas se faire embaucher en CDI, elle a également fini par accepter que ces derniers puissent reprendre leur mission et retrouver leur poste.

Vendredi 2 février, les travailleurs, forts de cette première victoire, ont voté la reprise du travail, en se promettant de contacter les travailleurs des autres sites de Kuehne + Nagel



avant les prochaines réunions sur les salaires. Tous étaient très fiers de ce mouvement qui, en quatre jours, a fait plier une

direction de combat. Le sentiment était unanime que « les choses ne seront plus jamais comme avant ».
Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Sénégal : la démocratie à la sauce Macky Sall

Le report par le président du Sénégal, Macky Sall, de l'élection présidentielle prévue le 25 février a immédiatement déclenché une flambée de protestations. Ses opposants sont descendus dans la rue pour protester contre ce coup de force et ont été dispersés à coup de grenades lacrymogènes.

Le Sénégal est présenté par ses dirigeants et par les gouvernants français comme « le phare de la démocratie en Afrique de l'Ouest », un pays qui n'aurait rien à voir avec ses voisins sujets à une corruption endémique et aux coups d'État militaires. Mais, derrière les oripeaux démocratiques, se déroule une lutte permanente entre un petit nombre de clans qui se partagent le pouvoir depuis des dizaines d'années et rivalisent autour de la manœuvre étatique. Ils se relaient à la présidence pour tenter de faire accepter aux travailleurs une pauvreté croissante et assurer la mainmise des trusts français sur une grande partie de l'économie. Avec l'annonce du report des élections, cette lutte a débordé dans la rue.

Macky Sall, élu en 2012 et réélu en 2019, avait annoncé qu'il ne se représenterait pas pour un troisième mandat et avait désigné comme dauphin son Premier ministre, Amadou Ba. Mais, le 20 janvier, le Conseil constitutionnel a publié la liste des 20 candidats autorisés à se présenter, sur laquelle ne figuraient pas deux opposants notoires, Karim Wade, ministre et fils du prédécesseur de Macky Sall à la présidence, et Ousmane Sonko, actuellement emprisonné et très populaire dans la jeunesse pour ses dénonciations de la corruption et de la mainmise de la France sur le Sénégal. Karim Wade ayant riposté en lançant une commission d'enquête parlementaire sur l'intégrité des juges du Conseil constitutionnel,

cela a donné un prétexte à Macky Sall pour stopper net le processus électoral.

La réaction du président aux protestations est ce que l'on pouvait attendre de son sens de la démocratie tant vanté par les dirigeants français. Les manifestants qui tentaient de se rassembler ont été violemment dispersés par la police, certains embarqués, y compris des candidats aux élections, Internet a été coupé. Lundi 5 février l'Assemblée nationale, qui débattait du report des élections, a été quadrillée par les gendarmes qui en ont expulsé les députés de l'opposition. Après quoi la date des élections a pu tranquillement être votée pour le 15 décembre par ceux qui avaient été autorisés à rester.



Manifestation à Dakar, le 5 février, contre le report de l'élection.

La plupart des partis d'opposition ont appelé à ne pas respecter cette décision et à considérer que le mandat de Macky Sall se terminera comme prévu le 25 avril. Beaucoup doutent que celui-ci veuille réellement quitter le pouvoir. La protestation pourrait donc

bien continuer dans la rue, tant cet imbroglio électoral peut offrir à toute une jeunesse dont l'avenir est complètement bouché l'occasion de crier sa haine contre le régime. La colère qui avait éclaté en juin 2023 après la condamnation d'Ousmane Sonko est loin d'être

Une vie toujours plus dure pour les pauvres

Au Sénégal comme dans toute l'Afrique, la vie devient de plus en plus difficile pour la population pauvre et l'on comprend pourquoi tant de jeunes risquent leur vie en tentant de fuir vers l'Europe sur des rafiots surchargés ou en traversant le Sahara.

À Dakar, la capitale sénégalaise, les inégalités ont explosé ces dernières années. Il existe certes toute une couche de bourgeois, plus ou moins grands, qui peuvent se payer des villas dans les beaux quartiers, se faire soigner dans des cliniques privées et envoyer leurs enfants étudier dans des écoles payantes. Mais, pour la majorité des habitants, les difficultés ne

cessent de croître.

Dans leur journal *Le pouvoir aux travailleurs* en septembre dernier, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI - UCI) décrivaient ainsi cette situation : « Les prix des denrées alimentaires ont monté en flèche, au lieu de baisser comme l'avait annoncé le gouvernement. Le kilo de sucre, qui valait 600 francs CFA l'an dernier, se vend aujourd'hui 800 chez les commerçants des quartiers populaires. Le litre d'huile, qui était à 1 200 francs, est aujourd'hui entre 1 500 et 1 800 francs selon les quartiers. Le kilo de riz, qui se vendait entre 400 et 450 francs, est

vendu aujourd'hui entre 500 et 550 francs ».

Pour ce qui est des logements, c'est l'explosion des loyers, obligeant les familles populaires à s'exiler toujours plus loin de leurs lieux de travail : à Keur Massar, une banlieue populaire de la capitale où les loyers sont relativement moins élevés que dans d'autres endroits, le même appartement avec une chambre et salle de bain qu'on louait 25 000 francs CFA par mois est passé à 50 000 francs en un an. »

Face à cette explosion de leurs dépenses, les salaires que reçoivent les travailleurs n'augmentent pratiquement pas, et les nombreuses heures

éteintes, et beaucoup se souviennent sans doute des 23 morts qu'avait alors faits la répression. Le pouvoir sénégalais mais aussi des intérêts français, comme Auchan ou Total, avaient été pris pour cible.

Les dirigeants français ont donc tout lieu de s'inquiéter et de vouloir que « les élections puissent se tenir dans les meilleurs délais dans le respect des règles de la démocratie sénégalaise », ainsi que le dit le Quai d'Orsay, ces règles que Macky Sall fait respecter à coup de matraque.

Les travailleurs et les classes populaires du Sénégal n'ont rien à gagner dans la bataille de chiffonniers qui se mène autour de la présidence de la République. Ils ont par contre toutes les raisons de se regrouper et de manifester pour leurs propres intérêts et en se donnant leur propre organisation.

Daniel Mescla

Publicis : une sanction indolore

La procureure de l'État de New York a annoncé le 1^{er} février qu'une filiale de Publicis, le géant de la publicité, allait payer 350 millions de dollars aux États-Unis pour son rôle dans la crise des opiacés.

La justice américaine lui reproche d'avoir créé des prospectus pour le compte de laboratoires pharmaceutiques décrivant l'antidouleur OxyContin comme un traitement « sûr et incapable d'entraîner un usage abusif ».

Commercialisé par le laboratoire Purdue Pharma, appartenant aux Sackler, l'une des familles les plus riches des États-Unis, ce puissant anti-douleur similaire à la morphine crée en réalité une forte dépendance.

L'objectif fixé aux publicitaires était de convaincre les médecins de prescrire ces opiacés sans réserve. Cela a entraîné la mort par overdose de plus de 700 000 personnes entre 1999 et 2022.

Cette décision de la justice a amené Publicis à publier un communiqué dans lequel, après s'être dédouané en faisant porter la

faute aux médecins prescripteurs, il affirme que « le montant de l'accord devrait contribuer de manière directe et rapide à renforcer l'aide apportée à ces États pour lutter contre les conséquences de la crise des opioïdes ».

Cette amende, qui va lui permettre d'éviter un procès, ne lui coûtera finalement pas grand-chose.

Cette multinationale, qui a réalisé 1,4 milliard d'euros de bénéfice l'an dernier, a déjà provisionné près de 200 millions. Le reste sera couvert par les assurances. Elle peut donc conclure son communiqué à l'adresse des actionnaires en leur affirmant que ces sanctions « n'auront ainsi pas d'impact » sur le groupe.

David Mencas